

Nouvelles du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N° 123 | JUILLET-SEPTEMBRE | 2007

Editorial

Vers une participation accrue des personnes en situation de pauvreté...

Pour EAPN, la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est devenue un défi croissant au fil de ses années d'existence. Vers la fin des années 90, EAPN a fait pression sur les institutions européennes, aux côtés d'autres ONG sociales, pour obtenir une politique de lutte contre la pauvreté plus performante. Ce lobbying intensif a eu pour conséquence la mise en œuvre de la stratégie européenne d'inclusion sociale décidée lors du sommet de Nice en 2000. Le 4^{ième} objectif de cette stratégie, qui cite la mobilisation de tous les acteurs, et en premier lieu des personnes en situation de pauvreté, nous tient particulièrement à cœur. Cet objectif a été mentionné de nouveau dans les révisions ultérieures de la stratégie. Depuis lors, de nombreux efforts ont été déployés pour transformer les paroles en actes.

En 2001, la première Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté était organisée sous présidence Belge de l'UE, à l'initiative du gouvernement Belge et en collaboration avec EAPN. Au fil des années, ces rencontres se sont transformées en une initiative de la présidence de l'UE et de la Commission européenne, une évolution dotée d'une signification politique importante. Les autorités européennes et les Etats membres ont progressivement accordé à ces rencontres de plus en plus d'importance, si bien qu'ils les considèrent désormais comme un événement politique important dans lequel l'expertise des personnes en situation de pauvreté peut être valorisée... un acquis que nous devons renforcer et développer davantage dans les années à venir.

Ludo Horemans
Président d'EAPN

LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

SOMMAIRE

La participation

- | | |
|---|---|
| ■ Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté : une impulsion au processus participatif | 2 |
| ■ Quelle définition pour la participation ? | 2 |
| ■ Témoignages | 3 |
| ■ Participation : bonnes pratiques | 4 |
| ■ Témoignages | 4 |
| ■ Participation : comment éviter la frustration | 5 |
| ■ La participation : symbole ou réalité ? | 5 |
| ■ La démocratie participative : un préalable à l'action publique | 6 |
| ■ La participation doit être à la base de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté | 6 |

Nouvelles de Hongrie

- | | |
|---|---|
| ■ La musique du silence : entretien avec une participante hongroise aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté | 7 |
| ■ Pleins feux sur EAPN Hongrie (HAPN) | 7 |
| ■ Le programme national hongrois de lutte contre la pauvreté des enfants | 8 |

Quelle définition pour quelle participation ?

Quatre définitions de la participation ont été élaborées par « Mainstreaming Social Inclusion », un projet transnational financé par la Commission européenne et piloté par l'Agence irlandaise « Combat Poverty » :

Information

L'information et le partage de connaissances constituent le flux vital indispensable à toute implication, en ce sens que sans information complète (à propos des initiatives politiques), disponible et diffusée en temps opportun, toute consultation ou participation est dénuée de sens.

Consultation

La consultation consiste à prévoir un processus permettant l'expression de points de vue d'individus et/ou de groupes intéressés par un projet ou souhaitant influencer une décision (qui reste la prérogative des décideurs politiques) ; les avis ainsi recoltés seront ou ne seront pas pris en considération par les décideurs.

Participation

La participation reconnaît de façon égale la contribution de toutes les parties prenantes à un processus de décision et garantit aux individus et groupes qui influencent ce processus d'avoir leurs points de vue repris dans le résultat final.

Codécision

La codécision est une étape supplémentaire qui assure qu'un consensus est atteint durant le processus de prise de décision, que les politiques se rejoignent et reflètent les préoccupations et priorités de tous ceux qui sont concernés par ces décisions ; ce processus est la résultante du fait que toutes les parties prenantes sont copropriétaires des résultats finaux.

Voir : www.europemsi.org

Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté : une impulsion au processus participatif

Le Conseil européen de Lisbonne (2000), a convenu de mettre en place une stratégie européenne afin de « donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté en Europe d'ici 2010 » ; une des stratégies adoptée est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui constitue un élément clé dans la poursuite de cet engagement et doit inclure toutes les parties concernées, y compris les personnes en situation de pauvreté. Depuis 2003, EAPN collabore à l'organisation des rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté.

Un processus en marche...

2001: Sur base d'acquis participatifs depuis 1994, le Gouvernement belge met à profit sa Présidence de l'Union européenne pour lancer la 1ère Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui procédera à un tour d'horizon de quatre problématiques : le logement, la santé, la formation et les revenus. La conclusion majeure de ce premier événement est la compétence et l'expertise des personnes en situation de pauvreté dans l'analyse des phénomènes d'exclusion et leur volonté à participer à la société et aux décisions qui affectent leur vie.

2003: Courant 2002, le Gouvernement belge lance la proposition d'une 2ème Rencontre que relaiera la Présidence grecque. La préparation en est confiée à EAPN. Le délai reste cependant court pour assurer un travail préparatoire en profondeur avec les délégations. Le thème porte sur les « bonnes pratiques en matière de participation ». La préparation ainsi que les ateliers débouchent sur des tentatives de modélisation de processus participatifs ainsi que sur une exigence des délégués : les personnes en situation de pauvreté veulent avoir la possibilité de dialoguer en direct avec des décideurs à propos des politiques qui les concernent. En écho à cette demande, la

Présidence grecque demande au Conseil de juin que l'organisation des Rencontres européennes devienne un processus récurrent, à l'instar de la Table Ronde sur l'inclusion sociale.

2004: Sous la présidence irlandaise, la thématique choisie découle des demandes issues de la 2ème Rencontre et se centre sur le dialogue entre personnes en situation de pauvreté et décideurs politiques, sous le titre : « la participation est plurielle ». Les 'autorités' sont considérées comme des 'invités' des personnes en situation de pauvreté –ce qui inverse la conception classique– et participent avec les délégués au travail en ateliers pour des échanges directs. La fin de la rencontre est consacrée à un débat ouvert entre les personnes en situation de pauvreté et un panel de décideurs politiques. Un DVD réalisé pendant l'événement constituera un outil largement utilisé pour sensibiliser les déci-

deurs politiques nationaux et régionaux.

2005: La Présidence luxembourgeoise choisit de travailler sur l'image et la perception de la pauvreté. Une attention plus prononcée est accordée à la production de réalisations visuelles : patchwork, peintures et photos sont apportées par les personnes en situation de pauvreté. Ces éléments créatifs sont rassemblés en une exposition présentée à la Table Ronde de Liverpool. Un catalogue des œuvres est publié. La Présidence luxembourgeoise témoigne de sa grande implication en portant un message fort au Conseil des Ministres de juin, invitant tous les pays européens à mettre en place le même type de Rencontre. Graduellement, bon nombre de Réseaux nationaux d'EAPN mettent en place des Rencontres de même type à l'échelon National et/ou régional.



2006: Sous la présidence autrichienne, le travail préparatoire englobe tous les aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale autour du thème «comment se débrouiller au quotidien ». Le travail préparatoire effectué par les délégués fait apparaître la force active des personnes en situation de pauvreté ainsi que leur dynamisme. Chaque délégation de personnes en situation de pauvreté a préparé une affiche et la présente en séance plénière : c'est un des moments forts de la 5ème Rencontre qui marquera profondément les esprits. Les affiches sont rassemblées en une exposition, présentée à la Table Ronde en Finlande, dans les locaux de la Commission en avril 2007, lors de la première Rencontre Nationale de personnes en situation de pauvreté au Royaume Uni en juillet 2007. L'évaluation de la 5ème Rencontre fait apparaître une forte nécessité de faire le point après les cinq premières Rencontres.

2007: La 6ème Rencontre, sous présidence allemande, choisit de relayer cette attente et retient le thème « S'attaquer à la pauvreté et à l'exclusion sociale : Progrès réalisés, étapes suivantes ». Les 4 et 5 mai 2007, 130 délégués issus de 27 pays et 97 représentants d'autorités européennes et nationales se rencontrent à Bruxelles. Délégués et invités visualisent le thème de la Rencontre sous forme d'objets symboliques. Sans minimiser les progrès accomplis en matière sociale, les délégués soulignent cependant que l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010 est peu réaliste alors que des signes d'augmentation de la pauvreté sont évidents. La 6ème Rencontre fait clairement apparaître que les processus participatifs ouvrent sur l'empowerment et contribuent efficacement à l'accroître. On note aussi une amplification de la collaboration entre associations et autorités publiques et une demande de dialogue continu au niveau national.

Les composantes clés de ce processus

- La position centrale occupée par les personnes en situation de pauvreté : ce sont elles qui invitent des décideurs et représentants politiques.
- La demande des personnes en situation de pauvreté de dialoguer avec les décideurs

politiques et l'implication de ceux-ci. La 6ème Rencontre enregistre une demande plus insistante de dialogue au niveau national.

- Le caractère récurrent des Rencontres.
- L'effet démultiplicateur : un nombre croissant de Réseaux nationaux d'EAPN réalisent à l'échelon national et/ou régional des rencontres centrées sur la participation et le dialogue avec des autorités politiques et/ou des travailleurs sociaux.
- L'approfondissement de la phase préparatoire à la Rencontre ainsi que le suivi aboutissent à une continuité.
- La publication d'un Communiqué de la Présidence au Conseil des Ministres sensibilise cette institution à la présence et à l'augmentation de la pauvreté ainsi qu'à la nécessité d'instaurer des processus participatifs
- Le recours à des méthodes créatives (vidéos, affiches, objets symboliques) favorisant l'expression de tous.
- La visibilité :
 - Les rapports des Rencontres sont en ligne sur le site d'EAPN www.eapn.org et sur les sites des Présidences européennes successives.
 - La préparation et le suivi des Rencontres européennes a impliqué un nombre croissant de personnes ce qui a contribué à attirer l'attention des décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux ainsi que des médias à certaines occasions.
 - La réalisation de productions visuelles diversifiées : émissions TV, DVD, road movies, trois expositions, un catalogue, des « cartoons ».
 - Concrétisation de phénomènes complexes par la réalisation d'affiches et d'objets symboliques.

Micheline GERONDAL

Coordinatrice des rencontres Européennes, EAPN

TÉMOIGNAGES...

« Je suis très heureuse d'avoir participé à la sixième rencontre. L'organisation de ces deux jours et l'accueil réservé à ces personnes venues des quatre coins d'Europe étaient remarquables. La présentation des objets en trois dimensions par les différentes délégations et l'atelier auquel j'ai participé m'ont appris que si nous sommes tous européens, si nos désirs fondamentaux convergent vers le même but, la pauvreté n'est pas la même pour tous. Et nous avons du travail car si, depuis 2001, ces rencontres ont permis de réaliser des progrès en faveur des plus démunis, le fossé entre pauvres et riche s'agrandit, les petits salaires, les allocations sociales, les allocations de chômage, les petites retraites ne permettent pas aux personnes qui en bénéficient de mener une vie digne d'un être humain. » **Nicole Tonneau, participante de la délégation française.**

« J'ai vécu la Rencontre européenne comme un moment charnière pouvant donner un sens à ce que nous sommes et à ce que nous faisons. J'en ai retiré la certitude que nous possédons d'immenses ressources. J'y ai également rencontré des représentants de diverses Institutions qui n'avaient jamais auparavant fait l'expérience de la pauvreté, mais tous, nous parlions d'une même voix. J'y ai vu des gens qui, pour la première fois dans leur vie, comprenaient ce que cela signifie que d'avoir droit à la dignité. Moi-même, j'y ai compris le véritable sens du terme "participation". Participer signifie appartenir à soi-même et à ses principes. Participer, c'est se confronter à l'autre et à soi-même, partager les expériences positives et négatives, œuvrer au sein d'une même communauté et associer les décideurs. Cela veut dire : ne pas s'attaquer uniquement à la pauvreté, mais également à la richesse et aux inégalités. » **Oksana Bybliv, participante de la délégation italienne.**

Témoignages...

Jean-Claude Paris, usager du Conseil de la vie sociale témoigne :

« Cette expérience représente pour moi le pouvoir d'exprimer librement ce qu'on ressent à l'intérieur d'une structure. Le CVS ce n'est pas seulement 10 membres élus, c'est aussi une équipe composée de résidents, de travailleurs sociaux, et de salariés. C'est donc un lieu d'apprentissage du respect des différences et des difficultés de chacun.

Cette expérience m'a permis de retrouver confiance en moi, de montrer que j'étais capable d'exprimer mes pensées, de les développer et de faire valoir mes points de vue. J'ai appris à faire par moi-même, avec le soutien des autres.

Cela m'a aidé à m'ouvrir aux autres, à leur faire confiance et ainsi devenir un membre à part entière d'un collectif. Nous avons appris à travailler ensemble pour construire une parole consensuelle, et ainsi élaborer des projets qui visent à valoriser la citoyenneté. »

Participation : Bonnes pratiques...

Le Conseil de la vie sociale (France)

En France la loi du 2 janvier 2002, a réformé la loi de 1975 sur les établissements sociaux et médico-sociaux et permis de passer d'une loi centrée sur l'institution à une loi centrée sur la personne accueillie, en renforçant ses droits.

À l'occasion des 20 ans de la loi de 1975, les associations et l'inspection générale des affaires sociales ont dénoncé le manque de droits des usagers et demandé qu'un conseil d'établissement soit institué et que d'autres outils soient prévus pour favoriser les droits des usagers, en prenant en compte la diversité des prises en charge des publics

Ce conseil de vie sociale (CVS), dont les conditions de fonctionnement sont fixées par un décret de 2004, est obligatoire dans tout établissement social ou médico-social. L'enjeu principal est d'engager une dynamique de dialogue entre les différents acteurs d'une association, dont les usagers. Le CVS donne son avis sur le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement, l'animation de la vie institutionnelle, l'organisation de la vie quotidienne, les projets de travaux, etc...

Le CVS est composé d'une majorité de représentants d'usagers élus, de représentants de salariés, d'administrateurs, d'une personnalité extérieure et du directeur de l'établissement.

L'enjeu majeur de la mise en œuvre des CVS réside dans une nouvelle répartition des pouvoirs qu'elle induit dans l'institution (usager/travailleur social ; usager/Conseil d'administration, usager/direction, etc...), ce qui entraîne de nombreuses résistances à tous les niveaux de l'association. Le CVS entraîne un changement de posture des professionnels, favorise l'apprentissage de relations de coproduction et contribue à la promotion de la citoyenneté par l'accès au pouvoir de la parole des usagers.

Olivier Marguery

Directeur général adjoint de l'Armée du Salut (France)

« Get Heard! » (Royaume-Uni)

Il n'existe peu de possibilités réelles, pour les personnes en situation de pauvreté, d'exercer une influence sur les politiques sociales qui touchent à leurs existences. Cependant, lorsque ces possibilités voient le jour, les ONG se doivent d'en tirer le meilleur parti.

Au Royaume-Uni, le projet « Faisons Entendre Notre Voix ! » (« Get Heard ») a pu voir le jour grâce à un groupe d'ONG, dont le réseau EAPN anglais fait partie, qui a saisi l'opportunité offerte par le processus du Plan d'Action National (PAN) Inclusion Sociale pour aider les personnes en situation de pauvreté à influencer les principales politiques de lutte contre la pauvreté.

La réussite de ce projet réside dans sa simplicité. Une valise pédagogique a été élaborée afin d'encourager les associations de terrain à organiser des ateliers destinés à alimenter la rédaction du PAN Inclusion Sociale du Royaume-Uni. Ce support pédagogique pose trois questions simples : ce qui a un impact sur la vie des populations, ce qui n'en a aucun et ce qu'il convient de changer. Pendant plus de 18 mois et sur l'ensemble du territoire britannique, 140 groupes ont participé à ces ateliers.

À la lecture du PAN Inclusion Sociale du Royaume-Uni, il ressort clairement que toutes les problématiques soulevées par les personnes en situation de pauvreté n'ont pas été abordées. Cependant, le projet « Faisons Entendre Notre Voix ! » a montré que ces personnes ont le droit de participer et que leurs contributions peuvent améliorer fortement les politiques de lutte contre la pauvreté. Le projet a également prouvé que les obstacles à la participation peuvent être surmontés pour autant que des moyens soient dégagés et que les organisations s'engagent à aider les personnes à se faire entendre.

Peter Kelly

EAPN UK - <http://www.ukcap.org/getheard/>

Participation: Comment éviter la frustration!

Cela fait des années que certains gouvernements nationaux et la Commission Européenne vantent l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté. Un des exemples les plus marquants est l'engouement que suscitent les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté.

Dans le cadre de ce processus collectif de participation, il est communément reconnu que la pauvreté n'est pas un problème d'individus mais bien un problème de société dont les causes sont variées. Ainsi, les personnes en situation de pauvreté qui se lancent dans un processus de participation parviennent à se débarrasser de leur sentiment de culpabilité, leur participation contribuant, dès lors, à leur émancipation et à leur responsabilisation.

Cette participation induit une véritable interaction avec les décideurs et les autres acteurs. Tout profit pour les politiques de lutte contre la pauvreté qui, à leur tour, amélioreront la situation des personnes confrontées à la pauvreté. Afin de réaliser cet objectif, ces personnes doivent fournir des informations relatives à la complexité de leurs conditions de vie.

Que nous apprennent les efforts déployés afin de stimuler la participation des personnes 'pauvres'? Inutile de dire que le processus est loin d'être un fleuve tranquille. Après une première vague d'enthousiasme, place à une certaine frustration. Le dialogue bute sur la complexité du phénomène de la pauvreté et des efforts à déployer pour le contrer, ainsi que sur la volonté des personnes en situation de pauvreté de participer à part entière aux différentes phases du processus politique. La complexité des politiques de lutte contre la pauvreté apparaît dans la nécessité de coopérer avec les autres domaines et niveaux politiques (européen, fédéral, régional, provincial et local). Ainsi, les personnes 'pauvres' peuvent être ballotées de l'un à l'autre sans parvenir à repérer qui

possède le pouvoir de prendre les décisions qui s'imposent.

La volonté des personnes 'pauvres' de participer à toutes les phases du processus politique bute sur la complexité technique des dossiers. En outre, une remontée d'informations régulière vers les groupes cibles prendrait tellement de temps que le processus bureaucratique d'élaboration de politiques s'étendrait, à son tour, sur un laps de temps inacceptable.

Si l'on fait fi de ces réalités, la participation peut devenir un instrument source de frustration et de déception pour toutes les parties prenantes. Pour surmonter ces écueils, il convient d'approfondir les méthodes de participation. L'amélioration qualitative des politiques doit prévaloir sur le bien-être instantané, mais néanmoins temporaire, ressenti par les personnes en situation de pauvreté lorsqu'on leur accorde un peu d'attention. En conséquence, les acteurs gouvernementaux et institutionnels et leurs administrations doivent s'organiser pour que les informations illustrant des parcours de vie, recueillies grâce à la participation, se retrouvent au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté.

Si l'on fait fi de certaines réalités, la participation peut devenir un instrument source de frustration et de déception pour toutes les parties prenantes

L'élément central est qu'il faut éviter de morceler un paquet complexe et cohérent d'informations en bribes d'informations plus gérables, surtout pour les gouvernements et les fonctionnaires. Il est souhaitable qu'une unité de coordination se mette en place au sein des administrations afin de soutenir le processus de participation, de rassembler et d'assimiler les informations reçues et de les orienter vers les bons processus politiques. Cette procédure doit également garantir la participation active des élus qui devront, à leur tour, se faire les défenseurs de la participation afin d'en assurer la réussite.

Il est évident qu'il reste encore beaucoup du pain sur la planche pour les différents acteurs. Retrouvons nos manches et mettons-nous à l'ouvrage !

Danielle Dierckx

Docteur en Sciences Sociales et Politiques, Université d'Anvers, Belgique

LA PARTICIPATION: SYMBOLE OU RÉALITÉ?

La participation est un mot sacré. La plupart des personnes, qui comme nous, militent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, croient dans les vertus de la participation des personnes en situation de pauvreté aux décisions qui affectent leur existence. Si, en théorie, cela semble merveilleux qu'en est-il de la pratique? La participation est-elle réelle ou purement symbolique?

Le projet "Get Up Stand Up", mené par Dignity International dans les quartiers les plus défavorisés de Nairobi (Kenya), nous apporte quelques premiers enseignements. Pour que la participation soit effective, elle doit être active, fondée et sérieuse. Si le degré d'alphabétisation est faible, il convient de recourir à des méthodes populaires pour communiquer sur les contenus. Si les réunions en grands groupes ne permettent pas aux gens de s'exprimer, il convient d'organiser des réunions en cercles plus restreints ou des consultations bilatérales. Les personnes doivent se sentir à l'aise et leurs avis être respectés.

Dans la pratique, lorsque la participation active devient réalité, les résultats sont incroyables. Des tonnes de sagesse, d'idées, de solutions, d'engagements et d'énergie se déversent. L'effet multiplicateur est foudroyant. Les gens débarquent aux rassemblements par milliers et les gèrent à leur manière, en leur imprimant leur propre rythme, en fixant leur propre ordre du jour et leurs priorités. Les personnes qui ont lutté le plus pour assurer leur survie au quotidien prennent les choses en main. L'expérience de Nairobi donne de l'espoir pour l'avenir. L'expérience de terrain nous apprend à lutter pour que la participation mène au leadership et à la responsabilisation, qu'elle se traduise en action et apporte des changements durables.

Aye Aye Win

Directrice Exécutive, Dignity International

<http://www.dignityinternational.org>

La participation doit être à la base de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté

La participation des personnes en situation de pauvreté constitue l'un des fondements de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale, le 3ème objectif de cette stratégie lie participation et intégration des politiques. La participation des personnes en situation de pauvreté au processus d'élaboration des Programmes d'action nationaux/Inclusion varie d'un Etat membre à l'autre. Les rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté témoignent de la volonté de participation.

En présentant un mégaphone à la 6ème rencontre, le Comité de protection sociale (SPC) a voulu exprimer que la voix de ces personnes compte, qu'elle doit être entendue et que nous voulons l'amplifier. Ces rencontres nous ont aussi appris que l'image négative de la pauvreté peut être un obstacle à cette participation. Le SPC veut s'attacher aux causes structurelles de la pauvreté et prendre pleinement en compte les préoccupations des personnes concernées.

Le rapport conjoint UE 2007 sur la protection sociale et l'inclusion sociale conclut dans un de ses messages-clés que la participation s'accroît. Il souligne cependant que des efforts doivent être faits pour améliorer la qualité de la participation. Objectifs et conclusions se rejoignent... La participation doit être systématisée pour être efficace. Elle ne doit pas se limiter à la conception des politiques, elle doit aussi porter sur leur mise en œuvre et leur évaluation. Le chemin est encore long mais les résultats sont encourageants, des pas décisifs ont été franchis. Il faut maintenir le cap.

Elise WILLAME

Présidente du Comité de protection sociale

La démocratie participative : un préalable à l'action publique

La participation des citoyens à la prise de décision politique – ici appelée démocratie participative ou participation citoyenne – est un concept mal défini, mais fréquemment revendiqué, soit pour instrumentaliser la parole citoyenne, soit pour enrichir l'action publique. S'il est évident que la participation citoyenne ne peut régler tous les problèmes de la démocratie représentative, il reste opportun d'inventer une véritable politique de participation : un système cohérent d'outils intégrant formellement le citoyen dans la boucle de décision politique.

Des outils à organiser, des étapes à respecter

La réintroduction du citoyen dans la boucle décisionnelle implique la participation des habitants à toutes les étapes de la mise en place d'un projet, d'une politique. Il s'agit d'aller au-delà de la simple information et consultation et d'établir une relation de partenariat entre les participants.

Il existe, pour cela, une batterie d'instruments qui ouvrent la voie à la co-élaboration des politiques et de l'action publiques. Ceux-ci doivent permettre de renforcer les élus dans leur rôle d'arbitre, et à l'inverse, d'affaiblir leur pouvoir discrétionnaire au même titre que pour l'ensemble des acteurs en lice : la dissémination du pouvoir est au cœur de l'impératif démocratique.

Les citoyens doivent pouvoir, à toutes les échelles territoriales, prendre part à la définition des politiques publiques. Concrètement, il faut procéder par étapes successives. Selon le contexte, il faut débiter par les objets les plus litigieux. S'il le faut, classer les problèmes et les traiter, les uns après les autres, en organisant une conférence citoyenne. Ceci présente l'avantage de ne pas mobiliser les participants au-delà du temps de la conférence, d'aboutir à un résultat concret, d'en permettre l'application rapide, un contrôle efficace et une large visibilité.

Des difficultés à surmonter

Cependant, la démocratie participative doit, en permanence, relever de nombreux défis. L'un des principes majeurs qui prévaut : un citoyen sommeille en chacun, il faut l'éveiller. Il faut aussi surmonter la difficulté que rencontre chaque groupe humain : définir correctement le problème et former – sans parti pris.

D'autres difficultés existent : un budget participatif, par exemple, est constitué d'assemblées organisées sur un an mensuellement. Cela peut produire plusieurs effets pervers tels l'épuisement des participants, la « professionnalisation » de certains, le manque de perméabilité aux volontés formées hors des espaces liés au budget participatif, etc. Il est donc nécessaire d'adapter en permanence les règles de fonctionnement de ce type de processus.

Enfin, la démocratie participative doit affronter le défi de la légitimité – il faut ici se

convaincre qu'il ne s'agit pas tant de la légitimité des participants qui est en cause, mais bien plutôt celle du résultat obtenu. Pour l'heure, il s'agit là d'une articulation clef entre démocratie participative et représentative : la démocratie représentative légitime, ou délégitime, les « décisions » prises de manière participative.

Conclusion

Si l'on souhaite mettre en œuvre des formes de démocratie participative, l'urgence est de mettre en place à toutes les échelles de pouvoir, et pour tous les élus, l'obligation d'organiser au minimum des forums de concertation en cas d'apparition d'un conflit sur quelque sujet que ce soit. Cette obligation devrait être assortie au minimum d'un système de coercition et de contrôle de l'action publique mise en place par les élus après obtention du résultat de la concertation. Il va sans dire que les Institutions, elles-mêmes, devraient rapidement faire l'objet au minimum de concertation multi acteur.

Marion Gret

Politiste, chercheuse associée CERI/Science Po – Université Paris I



La Musique du Silence : entretien avec Gyimesiné Borbála Franyó, participante hongroise aux 5^{ème} et 6^{ème} Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté

Q : Parlez nous de votre état de santé...

R : Je souffre d'une grave déficience auditive contractée suite à une négligence médicale. J'ai suivi un traitement hospitalier, dans mon enfance, pour des problèmes digestifs et j'ai reçu des médicaments pour soigner une infection de l'oreille interne. D'autres enfants, à la même époque, avaient reçu le même traitement, dont les effets secondaires sur les nerfs auditifs n'étaient pas encore connus. Ce n'est que lorsque j'ai atteint l'âge de 10 ans que mes parents se sont rendus compte que je n'entendais pas les sons venant de l'arrière. Le médicament qu'on m'avait prescrit a ensuite été interdit, dans les années 80. Heureusement, comme je suis un moulin à paroles, les longs silences des autres ne me dérangent pas.

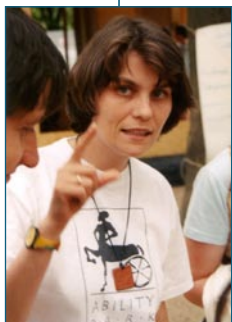
Q : Votre « performance » fut l'un des points forts de la réunion de cette année à Bruxelles...

R : C'était ma seconde rencontre d'affilée. La nervosité de l'année précédente avait disparu et je me sentais bien plus à l'aise et prompte à m'adresser aux autres. J'ai utilisé la langue des signes, sans que cela soit prévu. C'était totalement spontané. L'idée m'en est venue au tout dernier moment.

Q : Qu'avez-vous pensé quand vous avez capté l'attention du public ?

R : Moi-même, j'étais très sceptique :) tout en ressentant une grande fierté d'être ainsi écoutée. Puis, en improvisant, j'ai décidé d'éteindre le micro. Il était inutile puisque j'utilisais la langue des signes. J'ai commencé à signer : "Il y a deux lois en Hongrie qui concernent l'accès". Je me suis arrêtée pour voir l'effet :) avant de continuer (toujours en signant!) : « Vous ne comprenez pas

ce que je dis ?!" Le modérateur a ensuite annoncé que les interprètes avaient arrêté de traduire, tout en montrant son écouteur. Je lui ai répondu par signes, tout en restant parfaitement calme : « Je suis malentendante » avant de hausser les épaules. Je voyais sa frustration. On aurait pu entendre une mouche voler dans la salle. Personne ne savait quoi faire dans pareille situation. J'ai donc rallumé mon micro pour « traduire » ce que j'avais dit et j'ai continué ma présentation « oralement ». J'ai décrit la situation hongroise, les problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées, et l'absence d'accès. J'ai reçu, à la fin, une salve d'applaudissements. Il y a un



signe spécial que les sourds utilisent au lieu d'applaudir : ils lèvent leurs mains et les agitent pour signer plusieurs « NON ». Je l'ai donc signé et plusieurs personnes ont répété le signe avec moi. C'était vraiment génial ! Ensuite, plusieurs personnes sont venues me féliciter, et même si nous ne parlions pas la même langue, le langage corporel nous a aidés à communiquer. Les interprètes hongrois m'ont dit que j'avais eu un tel impact sur les autres participants que je devrais revenir tous les ans à Bruxelles pour donner la parole aux personnes handicapées. J'avais le moral au zénith.

Q : Votre performance paraît d'autant plus impressionnante lorsqu'on se souvient de votre désespoir, l'année passée, dans une situation similaire. Vous avez vraiment accompli un « voyage personnel ». Félicitations !

R : J'espère que cette histoire aidera les lecteurs de votre publication à comprendre pourquoi il m'était à ce point important de transmettre ce message lors de la rencontre de Bruxelles, afin que l'Union européenne accepte enfin la langue des signes comme une « langue minoritaire » !

Entretien : Géza Gosztonyi

PLEINS FEUX SUR EAPN HONGRIE (HAPN)

L'HAPN a été créé en avril 2004 pour rejoindre EAPN quelques mois plus tard, lors de l'Assemblée générale d'EAPN de 2004. Le réseau compte 79 organisations et 24 membres individuels.

Si je devais citer le principe de base du réseau, ce serait la participation: le réseau prend part à de larges coalitions et à de nombreuses activités de pression, tandis que des ONG de lutte contre la pauvreté participent à nos activités. Mais le plus important est la participation des personnes en situation de pauvreté dans la société et, bien sûr, dans l'outil que constitue le réseau.

L'organisation du réseau a été modifiée l'année passée dans le but de permettre une participation directe des personnes en situation de pauvreté. Le Comité de coordination se compose aujourd'hui de 10 « professionnels » et de 10 personnes vivant en situation de pauvreté. Ces dernières ont une longue présence au sein du réseau: participation aux Rencontres européennes et hongroises des personnes en situation de pauvreté, présence aux activités de formation ou organisation de celles-ci, etc. Nous avons découvert qu'une véritable participation et une réelle coopération ne sont possibles que si tant les personnes en situation de pauvreté que les « professionnels » y sont préparés.

Je sais que certains réseaux nationaux d'EAPN ont une plus longue expérience en la matière et je suis d'avis que l'intérêt de la mise en réseau est de permettre des échanges thématiques. J'ose espérer que l'Assemblée générale prévue à Budapest en novembre 2007 nous donnera l'occasion de mieux connaître les expériences et les pratiques de chacun.

Dans l'attente de vous y voir !

Izabella Marton
EAPN Hongrie

Le programme national hongrois de lutte contre la pauvreté des enfants

Le programme a été préparé en 2006 et a servi de base à la stratégie nationale "Pour améliorer le sort des enfants", 2007-2032, adoptée le 31 mai 2007 sous la forme d'un décret parlementaire.

Pourquoi le programme s'impose-t-il ?

En 2005, sur une population de 10 millions, la Hongrie comptait 2,2 millions d'enfants à charge, âgés de moins de 20 ans. Les familles avec enfants sont généralement plus pauvres que les familles sans enfant. Le taux de pauvreté chez les familles ayant trois enfants ou plus s'élevait à 36%, soit près de 3 fois et demie le taux moyen. Les personnes les plus sévèrement touchées par la pauvreté sont les enfants de parents à faibles qualifications, sans emploi et vivant en milieu rural, les enfants Roms et les enfants handicapés.

Au cours de l'automne 2005, le Premier ministre a donné le signal de l'élaboration d'un Programme de lutte contre la pauvreté des enfants. La proposition résumée ici a été préparée par un groupe issu de l'Académie hongroise des sciences et dirigé par moi-même.

Le Programme

Le programme contient une série d'éléments liés entre eux et découpés en volets à long terme (une génération) et à court terme (trois années). Les objectifs sont répartis en trois groupes principaux. Un premier objectif général vise à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale parmi les enfants et leurs familles, avec, comme sous-objectif complémentaire, mais distinct, de réduire la portée et la gravité de la pauvreté. Les buts poursuivis peuvent s'interpréter de manière fonctionnelle et s'inscrivent dans les responsabilités gouvernementales : améliorer les perspectives professionnelles des parents; offrir de meilleures conditions aux enfants pour leur permettre de développer leurs compétences et leurs aptitudes; améliorer le niveau des services sociaux personnels et de l'aide aux enfants et à leurs familles; garantir la bonne santé des enfants; et améliorer leurs conditions de vie et leur sécurité d'habitat. Parmi les objectifs horizontaux transversaux aux objectifs fonctionnels, citons : réduire les inégalités et la ségrégation ethniques et régionales; améliorer la situation

des enfants handicapés; améliorer la coopération entre les institutions et les professions à différents niveaux; mobiliser la société civile. Le Programme fixe également une priorité horizontale : améliorer l'infrastructure et les conditions d'utilisation des principaux services publics – écoles, soins de santé, services – qui bénéficient également aux enfants.

Sur base des succès engrangés par les systèmes universels, mais soucieux des problèmes créés par les critères de calcul des ressources (means-testing) ainsi que de la limite de ses ressources, le Programme propose deux nouvelles méthodes de distribution. Un système universel graduel, qui équivaut à l'introduction graduelle d'une indemnité ou d'un service qui, en fin de parcours, s'universalisera. Un système universel différencié, qui équivaut à octroyer à tout un chacun une couverture universelle de base, complétée d'indemnités supplémentaires et de ressources pour un noyau de groupes vulnérables.

Le taux de pauvreté chez les familles ayant trois enfants ou plus s'élevait à 36%, soit près de 3 fois et demie le taux moyen

Trois principaux éléments du programme triennal: (i) augmentation des allocations familiales pour les familles nombreuses (trois enfants ou plus) et pour les familles monoparentales; (ii) lancement de programmes de développement de la prime enfance; (iii) amélioration de la situation des familles les plus gravement affectées.

Deux principaux objectifs à long terme : (i) réduire la ségrégation scolaire en modifiant les perspectives de tous les acteurs concernés et améliorer les conditions des écoles en échec; (ii) faire de l'amélioration des services locaux et personnels une priorité absolue dans le but de faire accepter une vision de la société davantage centrée sur les enfants et plus tolérante.

*Prof. Zsuzsa Ferge
Académie hongroise des sciences*

La participation promeut l'expression des personnes en situation de pauvreté sur leur situation et sur les politiques qui les concernent directement.

N° 123
Juillet-septembre 2007

Imprimé en Français et en Anglais
et disponible en d'autres langues
sur www.eapn.org

Editeur responsable
F. Farrell

Responsable de publication
A. Gueudet

Square de Meeûs 18
B-1050 Bruxelles
tél. 32 2 226 58 50
fax 32 226 58 69

E-mail: team@eapn.skynet.be
Internet: <http://www.eapn.org>

Avec la contribution de
M. Géronдал
C. Flémal

Bureau de dépôt
1600 Sint Pieters Leeuw 1

Nouvelles du Réseau vise à alimenter le débat sur des thèmes spécifiques. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles d'EAPN. Si vous désirez commenter le contenu de ce numéro, envoyez un courriel à team@eapn.skynet.be



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

Avec le soutien
de la Commission européenne

Rendez-nous visite
WWW.eapn.org

EAPN | N°123 | 2007

8